



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666



Fax. (Qc): (418) 660-8998

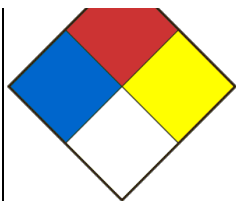
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit ACIDE NITRIQUE (FUMANTE), 90%		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique HNO ₃		Numéro MAT NR-0559	Masse molaire 63,02
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes ACIDE NITRIQUE (FUMANTE), 90%, Nitric acid, fuming, 90%			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2023-07-31	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1A Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Liquides comburants catégorie 3 Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 1 Danger pour la santé non classifié ailleurs catégorie 1
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H272 Peut aggraver un incendie; comburant. H330 Mortel par inhalation. LMH003 Cause d'autres effets néfastes pour la santé qui diffèrent des autres catégories de dangers, après expositions aigües ou répétées: Corrosif pour les voies respiratoires.
Conseils de prudence (P)	P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P405 Garder sous clef. P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/ou un récipient avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P220 Tenir/stocker à l'écart des vêtements et matières combustibles P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P284 Porter un équipement de protection respiratoire. P320 Un traitement spécifique est urgent (voir section 4 sur cette fiche sur cette étiquette). P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser du CO ₂ , poudre sèche, sable sec, ou une mousse anti-alcool pour l'extinction. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. LMP004 La prudence est de mise.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 4



Inflammabilité 0
Réactivité 1
Spécial OX

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Acide nitrique	7697-37-2	80-100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Le produit est une matière corrosive. Principaux symptômes d'une forte exposition: Brûlures chimiques de la peau, des yeux et des muqueuses respiratoire et digestive. Pneumonie. Oedème pulmonaire. Érosion dentaire. L'effet corrosif supplantera la toxicité pour le produit concentré. Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	Peut provoquer une inflammation au contact d'agents réducteurs ou de matières combustibles.
Agents d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO ₂). Poudre chimique sèche, sable sec, mousse résistant à l'alcool.
Agents d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau à forte pression.
Produits de combustion dangereux	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: - oxydes d'azote (NO _x).
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Oxydant puissant, le contact avec un matériel combustible peut causer le feu ou une explosion si chauffé ou broyé en présence de produits organiques. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	--

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles. Protéger des rayons du soleil. De préférence réfrigérer.
Méthode et équipement de manutention	Embouteiller dans le verre de préférence. Ne pas embouteiller dans un contenant de métal. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14) Ne pas utiliser d'instruments de métal pour manipuler ce produit. NOTE: les solutions aqueuses sont corrosives pour les métaux.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Acide nitrique	7697-37-2	TWA	2.000000 ppm 5.200000 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		STEL	4.000000 ppm 10.000000 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	2.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	4.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		VEMP	2.000000 ppm 5.200000 mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		VECD	4.000000 ppm 10.000000 mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Origine des données	Sigma-Aldrich.
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide transparent à jaune clair-
Odeur	Odeur suffocante..
Seuil olfactif	Odor low: 0.75 mg/cu m; Odor high: 2.50 mg/cu m; Irritating concn: 155.0 mg/cu m. (HNO3)-
pH	< 1.0.
Point de fusion / congélation	-42°C-
Point initial d'ébullition	120.5 °C (248.9 °F) - lit.-
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	56hPa-
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.511g/ml-
Solubilité	Miscible avec l'eau en toutes proportions.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	0.746 mPa.s @25°C-

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Oxydant: risque d'incendie en cas de contact avec une substance combustible / organique. Produit acide, réagit fortement avec les bases fortes. Réagit fortement avec les métaux.
Stabilité chimique	S'il est chauffé fortement, il émet des fumées toxiques. Oxydant : risque d'incendie en cas de contact avec une substance combustible/organique. Sensible à la lumière.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles. Comburant.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	L'acide nitrique prend une coloration jaunâtre si exposé à la lumière. Les vieux inventaires d'acide nitrique (10 ans et plus) ou les lots présentant une coloration jaunâtre ont formé un composé nitrosé possédant un potentiel très explosif. Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes.
Substances incompatibles	L'acide nitrique est incompatible avec les bases, la plupart des métaux, surtout les métaux alcalins, métaux en poudre, oxydes métalliques, les agents réducteurs, substances organiques, dont des anhydrides, des alcools, des aldéhydes, des cétones, des éthers, des amines, des hydrocarbures, le toluène, l'acétonitrile, l'acrylonitrile, le chlorobenzène, le chlorure de méthylène, etc., les matières organiques combustibles telles le papier, le charbon, les poussières de bois, etc. et avec de nombreux sulfures, hydrures non métalliques, carbures et acétylénures. Cyanures. Ammoniac. Matière combustible.
Matières à éviter	Métaux alcalins, Matières organiques, Anhydride acétique, Acétonitrile, Alcools, acrylonitrile, Ammoniac, aldéhyde crotonique, Hydrocarbure halogéné, Acides, Bases, Métaux, hexalithium disilicide, peroxyde d'hydrogène, Cétones, acétylures de métal, Eau, Fluor, Amines, thiols, cadmium, Brome, Cuivre, hydrazine, Nitrate d'hydrazine.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - oxydes d'azote (NOx).

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

ACIDE NITRIQUE (FUMANTE), 90%

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous. L'effet corrosif supplantera la toxicité pour le produit concentré.
- Yeux	Irritation et larmoie ment. Brûlures sévères et destruction du tissu oculaire pouvant entraîner l'ulcération de la cornée et la cécité.
- Peau	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Brûlures sévères et ulcérations des tissus.
- Respiration	Spasmes, irritation et inflammation du nez, de la gorge et des poumons. Toux, dyspnée, cyanose, douleur thoracique. Oedème du larynx et des bronches. Pneumonie chimique et oedème pulmonaire pouvant entraîner la mort.
- Ingestion	Corrosion et ulcérations de la bouche, de la gorge, de l'oesophage, de l'estomac et de la paroi abdominale.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Des érosions dentaires ont été attribuées à des expositions répétées. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Donnée non disponible. DL50 Dermale - Donnée non disponible.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4h - 2.65mg/L.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Donnée non disponible.
Persistence et dégradation	Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Effet nocif par modification du pH. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	2032
Appellation réglementaire	ACIDE NITRIQUE FUMANT ROUGE
Classification du TMD	8 Matières corrosives 5.1 Matières comburantes 6.1 Matières toxiques
Groupe d'emballage	I
Indice de quantité limitée	OL
Indice PIU	1000
Dispositions particulières	23

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1A Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Liquides comburants catégorie 3 Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 1 Danger pour la santé non classifié ailleurs catégorie 1
---------------	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2023-07-31